

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

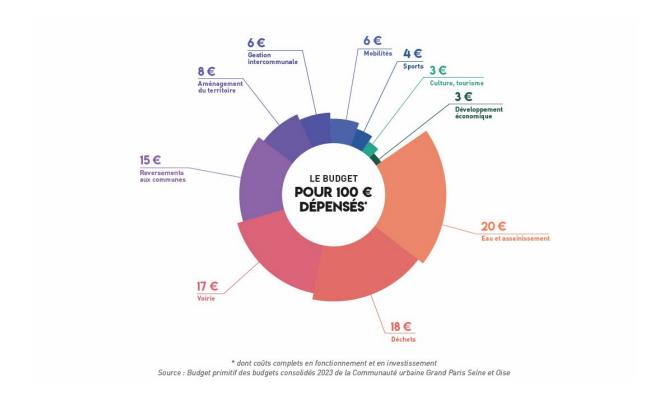
Aubergenville, le 6 avril 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Budget 2023 : la Communauté urbaine poursuit ses investissements malgré une inflation durable

Les élus ont adopté le budget primitif de la Communauté urbaine pour l'année 2023 lors du Conseil communautaire du 6 avril 2023. Son montant consolidé s'élève à 747 M€ dont 486 M€ consacrés au budget principal. Ce budget marque la volonté de poursuivre les ambitions du mandat, malgré un contexte de crise énergétique, de hausse des coûts et d'inflation majeure (entre 4 et 5 % prévus fin 2023). Pour rappel, l'adoption en 2022 des six points de taxe foncière sur les propriétés bâties a permis à la Communauté urbaine de restaurer ses ratios financiers.

« Le budget 2023 illustre l'engagement fort de la Communauté urbaine auprès des communes et en faveur des services de proximité qui font le quotidien de nos habitants, observe Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O. Il se caractérise par une augmentation de près de 20% des dépenses d'équipement dont 80% consacrés à la voirie. »

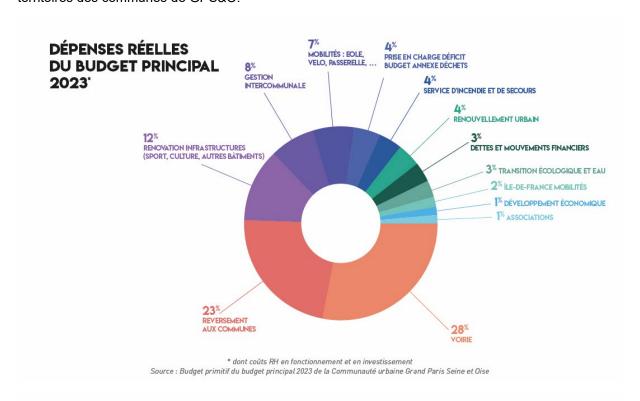


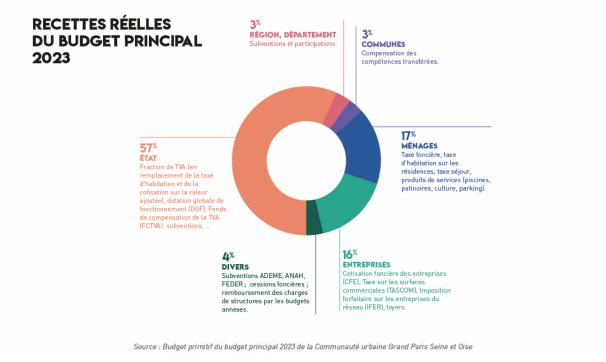
Un budget pour l'avenir

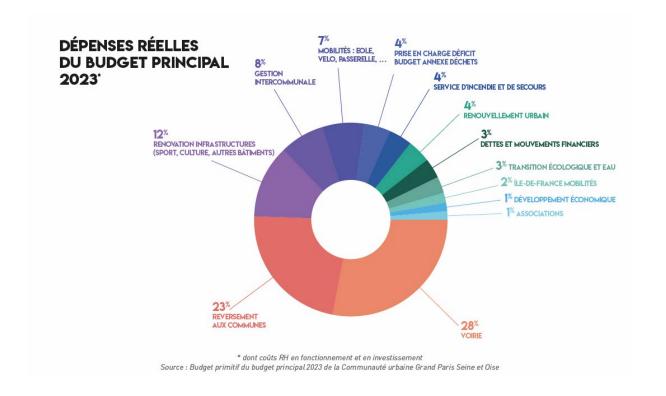
Les dépenses d'équipement prévues représentent 128,4 M€, en augmentation de 21,2 M€ (+19,8 %) par rapport à 2022.

Le budget 2023 souligne la volonté de la Communauté urbaine de renforcer ses actions de proximité, notamment en ce qui concerne les investissements de voirie (50,8 M€ contre 43,7 M€ en 2022, soit une hausse de 16,2 %), de poursuivre les aménagements des pôles d'échanges multimodaux du projet Eole (11,4 M€), de continuer de développer l'offre de mobilité (7,3 M€).

Par la mise en œuvre des politiques publiques liées à ses compétences, c'est plus de 75% des dépenses de la Communauté urbaine qui sont redistribuées directement ou indirectement dans les territoires des communes de GPS&O.







Les lignes de force du budget principal

Voirie

Avec 1 400 kilomètres de voies et 54 680 points lumineux, la voirie est la principale compétence de proximité de la Communauté urbaine. Ce patrimoine nécessite un entretien et des travaux récurrents pour éviter les dégradations entraînant des travaux d'envergure, voire des risques liés à la dégradation de la chaussée ou des affaissements inhérents à des risques naturels.

En 2023 en investissement, la Direction de la voirie disposera d'un budget de 50,8 M€ dont 23,3% consacrés aux opérations de développement communal, 27,7 % pour le renouvellement de voirie et 29,8 % pour l'éclairage public et la signalisation lumineuse tricolore.

Projet Eole et mobilités

Concernant le projet Eole, 11,4 M€ seront consacrés à l'aménagement des quartiers autour des nouvelles gares. Trois pôles seront en phase opérationnelle avec la finalisation de l'aménagement du quartier de gare de Villennes-sur-Seine (442 K€) et des travaux en cours à Aubergenville (2,5 M€) et aux Clairières-de-Verneuil (1,6 M€).

Les mobilités regroupent plusieurs projets initiés sur le territoire tels que le plan vélo (aménagements cyclables et stationnement vélo) à hauteur de 2,4 M€, les travaux de création de la passerelle Poissy/Carrières-sous-Poissy et d'achèvement de la passerelle Mantes-la-Jolie/Limay (1 M€). L'objectif est de faciliter les déplacements des habitants notamment grâce au développement de l'offre de mobilités douces sur le territoire.

* Renouvellement urbain

L'amélioration des conditions de vie des quartiers à travers le développement d'une offre de service de qualité en étroite collaboration avec les communes, la modernisation des équipements et le renforcement de la mixité sociale, sont au cœur des projets de rénovation urbaine. Avec douze quartiers prioritaires et huit quartiers de veille, au sein de dix communes, c'est un enjeu fort pour le territoire.

Il est ainsi prévu un budget de 7,4 M€ en 2023, dont 2,4 M€ pour le Programme de renouvellement urbain (PRU) de Carrières-sous-Poissy, 1,8 M€ pour le Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) de Chanteloup-les-Vignes et 1,1 M€ pour le Programme de renouvellement urbain d'intérêt national (PRIN) des Mureaux.

Une programmation pluriannuelle de rénovation des sites énergivores

La rénovation des piscines d'Andrésy et de Meulan-en-Yvelines, du théâtre de la Nacelle à Aubergenville pour un montant global de près de 12 M€ (dont 4 M€ en 2023) permettra une amélioration de leur performance énergétique.

Les rénovations des équipements communautaires se poursuivront sur le mandat et au-delà. Elles viennent conforter les objectifs du décret tertiaire visant à réduire les émissions de carbone de l'ordre de 40 % à l'horizon 2030, puis 50 % en 2040 et enfin 60 % en 2050.

En outre, en vue de la préparation des JO de Paris en 2024, le stade nautique international bénéficiera de travaux à hauteur de 2,2 M€, lui permettant d'accueillir des séances d'entraînement d'aviron.

PRINCIPAUX AXES D'INVESTISSEMENT 2023 9,2 ME Renouvellement urbain 5,7ME Rénovation infrastructures 11,4 ME Transition écologique et eau 2,9 ME Developpement économique Source : Rapport d'orientation budgétaire (9 février 2023) de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Budgets annexes: les actions prioritaires

La Communauté urbaine dispose de quatre budgets annexes : assainissement, eau potable, déchets et parcs d'activité économique.

Il est à souligner, pour **la gestion du cycle de l'eau**, qu'elle représente un budget global de 46 M€ pour l'eau potable et 104,8 M€ pour l'assainissement. Les axes directeurs sont l'entretien et la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement, la poursuite du déploiement des unités de décarbonatation ainsi que la sobriété hydrique, avec notamment la chasse aux micro-fuites. Les principaux travaux sur les stations d'épuration (STEP) concernent l'extension du site de Saint-Martin-la-Garenne, les travaux contractuels du marché global de performance de Rosny-sur-Seine et la reconstruction de la STEP de Morainvilliers.

Concernant **les déchets**, la Communauté urbaine a adopté en 2023 ses nouvelles consignes de tri afin de favoriser le recyclage. Des ambassadeurs de tri seront recrutés pour promouvoir les consignes localement. Parallèlement, GPS&O poursuit sa campagne de déploiement de composteurs, dont le nombre a doublé par rapport à l'année 2022. Le budget déchets s'élève à 81,8 M€ (+9,3 %) et s'équilibre avec une participation de près de 17M€ du budget principal en 2023. Les principaux investissements concernent l'achat de bacs, la mise en place de bornes enterrées et aériennes et la rénovation des déchèteries de Conflans-Sainte-Honorine et d'Orgeval.

